

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 6

Artikel: La dépopulation des campagnes
Autor: Magnier, Achille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

* * POUR LA FAMILLE * *



PARAISANT



A PORRENTRUY



N° 6

Supplément du Dimanche 7 Février

1904

La dépopulation des campagnes

Dans l'ordre des faits physiques, le mouvement d'émigration des campagnes vers les villes pourrait être défini, par comparaison, par la formule de l'universelle loi d'attraction des centres, loi dont la force est correspondante à leur masse. Les grands centres attirent et absorbent, en raison même de leur puissance numérique, sans cesse accrue, des éléments qui cèdent à leur influence.

La démocratisation des masses, ou, si l'on veut, l'évolution d'une vie plus indépendante, en ouvrant le champ libre à l'initiative individuelle, en rendant accessible à tous les emplois et les carrières, l'aisance ou même la fortune, a eu en même temps pour effet d'exciter les appétits, d'accroître les exigences, d'élargir le programme du bien-être et le cercle de l'ambition.

Et, fâcheuse conséquence de la civilisation, fatal revers du progrès : le luxe, modéré ou immoderé, a fait irruption partout, parmi toutes les classes, créant, suivant les modalités de la vie, des besoins plus ou moins factices et, souvent, d'autant plus impérieux qu'ils obéissent aux lois du caprice et de l'arbitraire. Cette habitude d'un certain luxe ou superflu est tellement dégénérée en tyrannique nécessité qu'elle ne trouve pas satisfaction à la campagne, soit comme source alimentaire, soit comme milieu de prédilection, à ce point que l'on cede trop facilement à l'attraction des cités, qui souvent n'est que le mirage d'une terre promise décevante.

Le motif dominant et généralement invoqué, c'est que le travailleur des champs fournit un labeur trop pénible pour un résultat pécuniaire trop ingrat et trop aléatoire, à la merci de mille revers qu'il est impuissant à conjurer, pour une existence trop dure et trop monotone, comparativement au travail plus limité, au salaire plus avantageux, à la vie plus agrémentée de sécurité et de distractions apparentes du citadin.

Trop souvent peut-être, sans tenir compte de la valeur relative de l'argent et de la perspective d'un budget plus élevé, il compare les gains, dont la disproportion numérique seule le frappe et le détermine, disproportion qui est représentée par les chiffres de 2 francs 22 centimes comme salaire moyen pour l'ouvrier rural, et de 3 francs 58 centimes pour l'ouvrier des villes, les deux sexes compris.

Tandis que les salaires ont presque doublé dans une période de 50 ans, les loyers ont également presque doublé, il est vrai, mais le prix des denrées de première nécessité ayant sensiblement diminué, la dépense réunie du même loyer et de la même nourriture se trouverait à peine augmentée de 25 %. De sorte que, sans même tenir compte de la baisse générale des objets manufacturés, on pourrait conclure que si la vie ouvrière était la même qu'il y a 50 ans, il en résulterait pour le travailleur un boni de 70 à 75 %.

Mais ce boni n'existe pas en fait, car il ne faut pas oublier que les habitudes de la vie se modifient progressivement, en même temps que le prix des salaires, l'un entraînant l'autre, et que les objets manufacturés, d'un prix plus accessible, sont entrés dans la consommation dans des proportions bien plus considérables, d'où la précarité constante du sort de l'ouvrier, d'où ses perpétuelles revendications.

Si, de cet état général des salaires, on rapproche celui de l'ouvrier agricole pris à part, si l'on compare son salaire moyen de 2 fr. 22 à celui de 3 fr. 13, taux moyen pour l'ouvrier de la province (les deux sexes compris), on ne peut qu'être frappé de la défaveur dans laquelle le premier est maintenu.

Et si d'autre part on considère la rémunération même du producteur agricole, par le taux de ses produits, on trouve que ces produits ont subi des cours décroissants et avilis, qui ne correspondent nullement aux frais et aux efforts dépensés, mais qui corres-

pondent, au contraire, dans un ordre inverse, à la progression des salaires signalés plus haut.

Pour ne considérer que le cours des blés, l'élément le plus important de la production agricole, le prix moyen de l'hectolitre est tombé au point de justifier le découragement qui s'est emparé du paysan. Surtout si l'on considère qu'il a dû subir l'augmentation de la main-d'œuvre employée, qu'il a dû faire l'achat d'engrais chimiques et d'un outillage perfectionné, et que, d'autre part, il se trouve atteint, entraîné plus ou moins par les exigences progressives de la vie moderne.

Sans incriminer ces agents de progrès que sont les chemins de fer, les postes et les télégraphes, agents dont le rayonnement a en quelque sorte supprimé les distances, on peut dire qu'ils ont brisé les barrières de l'inconnu, en deçà desquelles se confinait la force d'inertie du paysan.

Combien sont entraînés par le mirage de la fortune qui leur apparaît facile et rapide au moyen d'un commerce présumé lucratif ou au moyen d'une chance quelconque, indéterminée et que l'on espère découvrir ! Trop souvent l'on prend pour base des exemples qui ne sont guère que des exceptions, et d'avance on s'en applique tout le bénéfice; et, bientôt, l'éventualité seule devient une obsession et prend toute la puissance d'un fait acquis... en perspective !

Le découragement des agriculteurs vient aussi de ce qu'ils sont pour l'Etat la séculaire vache à lait de plus en plus exploitée, jusqu'à épuisement. Car ils paient l'impôt sur la propriété rurale d'une manière souvent disproportionnée avec leurs ressources.

Aux causes d'entraînement vers les villes, il y a lieu de rattacher encore celles qui suivent :

L'énorme déplacement des contingents militaires modernes. Pour la plupart des appelés, c'est là le premier pas franchi hors du foyer rural, le premier contact qui dépayse et désagrège le fils de la terre ; ce sont les premières séductions entrevues d'une Capoue jugée trop accessible. C'est souvent aussi le détachement du travail rural, jugé trop rude par comparaison, ou, en certains cas, l'abandon réfléchi d'une situation précaire ou vague et encore indéterminée, abandon décidé par l'absence accidentelle.

La multiplication du fonctionnariat, des travaux publics et des grandes entreprises, parmi lesquelles les chemins de fer, prennent une place si considérable comme emploi de personnel.

L'indifférence ordinaire des mandataires du peuple pour les intérêts ruraux. Candidats ou représentants sont trop enclins à escroquer les suffrages des foules urbaines ou des agglomérations ouvrières et à flatter leurs tendances. Sachant le paysan moins accessible aux excitations de l'esprit de parti, le sachant plus patient, ils lassent cette patience dont ils abusent.

La disparition de la petite industrie rurale ou mixte, coïncidant avec l'extension de la grande industrie de plus en plus groupée dans les centres spéciaux, centralisation favorisée surtout par l'emploi des moteurs à vapeur, entraînant la désuétude des cours d'eau et des petits ateliers ruraux.

La propagation des machines agricoles perfectionnées, tendant à l'accaparement de la propriété tant que l'emploi de ces machines ne sera pas généralisé au profit des petits cultivateurs groupés ou syndiqués.

L'absence ou l'insuffisance, à la campagne, d'institutions corporatives, d'assistance et de secours mu-

tuels, on ne songe guère au paysan quand on crée les institutions et les mesures de prévoyance qui assurent à l'ouvrier industriel, aussi bien qu'au fonctionnaire et à l'employé, la sécurité de la vieillesse.

Le défaut d'instruction agricole en vue de rechercher et d'appliquer judicieusement les meilleurs procédés d'exploitation.

L'incommutabilité des programmes de l'instruction publique, imposant un enseignement uniforme, qui souvent au lieu de perfectionner et de fortifier le sujet dans sa carrière naturelle, l'en fait dévier par des notions inappropriées, ou relativement contradictoires, en ce qu'elles développent plutôt des aspirations étrangères.

L'ambition des familles plus aisées, dont le rêve est souvent de créer plus grand que soi, de s'élever au-dessus de ses concitoyens, en poussant l'enfant hors de ce que l'on appelle « l'esclavage de la terre » et vers un esclavage plus certain et plus compliqué sans doute, vers un avenir souvent chimérique et plein de difficultés.

Le luxe, le goût de la mode et de l'élegance, qui, chez la jeune villageoise est de plus en plus copié sur la ville et s'amplifie d'une véritable aversion du travail des champs et de la ferme. La jeune fille mercenaire fuit les travaux de la culture et recherche le service non moins mercenaire de la ville, qui, pour elle, a l'avantage de la soustraire au contact de la glèbe, tandis que la fille du propriétaire elle-même, visant plus haut, jalouse l'élegant de la cité. La jeune villageoise n'aime la terre ni pour elle-même ni pour l'époux rêvé. Son rêve c'est, suivant sa fortune ou son ambition, le mari employé, fonctionnaire, bureaucrate ou même ouvrier, une situation qui, si modeste fût-elle, la séduit par l'appât d'un gain régulier, sans sa participation au travail, limitant sa coopération aux seuls soins de l'intérieur... et encore !

Enfin, résumons ce qui a déjà été exprimé précédemment : la monotonie de la vie rurale, opposée à l'attrait qu'exercent les villes par les plaisirs qu'elles offrent trop visiblement et par les facilités d'existence qu'elles semblent promettre ; le spectacle de gens bien mis, que l'on juge heureux sur les apparences et que l'on envie ; le mirage de relations et de fortune flattant l'ambition ; une multitude d'avantages apparents ou réels, agréments gratuits ou onéreux dont on se dissimule les contre-parties.

Achille MAGNIER.

PENSÉES

Les favoris du ciel meurent en pleine aurore.
Dieu cueille ses élus dans leurs fraîches années...

LAPRABE.

* * *
Non, ce monde n'est pas
Notre patrie,
La joie est ici-bas
Trop tôt flétrie.
C'est la terre des pleurs,
Des chutes, des douleurs.
Elle doit être ailleurs
Notre patrie!

* * *
Les aumônes que Jésus-Christ loue, ce sont celles où l'on prend sur soi, car de telles aumônes sont les seules qui méritent le nom de sacrifice.

* * *
L'amitié est la perfection de la charité.